

Comité d'entreprise du 25 avril 2013

AVIS CEF sur le bilan social 2012 et ses annexes

- Rapport sur l'emploi
- Rapport sur le temps partiel
- Rapport sur l'égalité professionnelle

Les effectifs payés fin d'année 2012 sont quasi stables, avec 3 109 personnes contre 3 111 à fin 2011. Toutefois, ce n'est qu'en intégrant les alternants qu'on arrive au niveau des années antérieures.

Les effectifs de Crédit Agricole S.A. social baissent, 1 965 salariés en 2012 contre 2 044 en 2011, et représentent 63 % de l'effectif total de l'UES (hors alternants).

La part des cadres payés en CDI progresse encore, pour atteindre 90 % en 2012 (vs 88,6 % en 2011).

192 entrées de salariés en CDI ont été enregistrées pendant l'année, dont 104 par mobilité interne et 88 par recrutement externe, 190 départs CDI ont été constatés sur la même période.

Globalement, la population vieillit. L'âge moyen des effectifs en CDI augmente légèrement, à 46 ans et 2 mois, contre 45 ans et 10 mois l'année précédente, et l'ancienneté moyenne est de 16 ans et 11 mois, contre 16 ans et 6 mois en 2011.

22,7% des effectifs est âgé de 55 ans et plus (705 salariés), contre 20% l'année dernière (645 salariés). 11% travaillent à temps partiel (351 salariés), les femmes étant majoritairement concernées (313 vs 38).

La CEF s'interroge sur le nombre d'absences pour maladie 27.782 contre 23.711 en 2011, soit une hausse de 17,2%, dont la moitié concerne des arrêts de plus de 90 jours, ce qui laisse supposer une dégradation du climat social dans l'entreprise.

En 2012, le nombre de nos collègues handicapés est en légère hausse 68 par rapport à l'année dernière (65), soit 2,2 % des effectifs. La CEF souhaite que Crédit Agricole SA montre l'exemple à l'ensemble du Groupe, et respecte la loi en vigueur depuis 1987, qui prévoit un quota de 6% des effectifs.

La masse salariale annuelle corrigée des indemnités de départs est en baisse de 4,9% et la « participation financière » (intéressement, participation, abondement, perco) a baissé de près de 33%.

Au cours de l'année, 179 salariés ont bénéficiés d'une promotion, contre 234 en 2011 soit un taux de 6% contre 8 % l'an passé.

En 2012, 9,3 M€ ont été consacrés à la formation, en légère progression de 20K€ par rapport à l'année dernière. Le bilan formation sera analysé plus en détails, lors d'une prochaine Commission.

Concernant l'égalité professionnelle, le pourcentage de femmes dans l'effectif total est de 48% vs 52% pour les hommes.

L'écart H/F sur la rémunération moyenne mensuelle de base continue à se réduire, avec un taux de 25% au profit des hommes (vs 33% en 2011). Mais l'analyse des catégories de la classification montre qu'il se creuse surtout pour la classe L (- 16 %), et chez les techniciens, pour la catégorie E (-23%), le reste des classes subissant un écart de l'ordre de 2 à 5 %.

	F	H		
L	8493	9886	-1393	-16%
K	5870	6004	-134	-2%
J	4645	4786	-141	-3%
I	3777	3957	-180	-5%
H	3383	3337	46	1%
G	2927	2916	11	0%
F	2670	2743	-73	-3%
E	2304	2841	-537	-23%

Le nombre de femmes à des postes de direction est bien inférieur à celui des hommes, notamment pour les postes classés L. La Commission déplore qu'en 2012, il n'y ait toujours pas de femme au Comex.

En résumé, la CEF tient à souligner qu'il reste des axes de progrès significatifs à faire en matière de recrutement de salariés handicapés et d'égalité professionnelle (hommes/femmes), tant en matière de recrutements, que de rémunérations. Elle note toutefois qu'un effort a été fait cette année sur le taux de promotion des femmes : 7,1% pour les femmes, vs 4,8% pour les hommes.

La CEF tient à souligner qu'elle regrette vivement que le problème des prestataires de services ne soit jamais abordé (leur nombre, leur coût, leur évolution) au sein de l'UES, alors qu'ils représentent environ 50% des effectifs dans certaines entités.

Elle propose donc aux élus du Comité d'Entreprise de donner un avis réservé sur le bilan social de l'année 2012.